

Le congrès 2019 de l'AFS, du 27 au 30 août à Aix-en-Provence.

« Classer, déclasser, reclasser »

L'AAC du RT22

Le parcours est -il classant ?

L'expression de « parcours de vie » (life course) est utilisée pour définir un paradigme scientifique multidisciplinaire qui étudie le déroulement de la vie humaine dans son extension temporelle et dans son cadrage socio-historique (Elder, 1997). Christian Lalive d'Épinay et Dario Spini (2007) proposent la définition suivante du parcours : « Modèle de curriculum construit par la société et proposé aux individus comme principe organisateur du déroulement de leur vie. Système de normes dont découlent d'un côté des rôles d'âge, de l'autre des transitions associées à des âges typiques ; ce système, auquel répond tout un ensemble d'institutions, organise le flux de la vie humaine dans ses continuités (étapes) et dans ses discontinuités (transitions) ». Dans la construction des objets de recherche, le recours à la notion de parcours de vie permet d'approcher la diversité des affiliations, des normes et des expériences.

En effet, si la notion de « parcours » constitue déjà en soi un objet de recherche, sa portée heuristique s'avère importante pour comprendre comment les individus orientent et vivent leur vie dans des situations de contraintes toujours plus fortes auprès d'institutions en tension parfois coercitives - les institutions éducatives et de formation, les instances de placement familial, les pôles de l'emploi, etc..

Notre propos sera ici d'interroger la catégorie « parcours » dans ses différentes acceptions et de questionner la place de la notion de parcours comme notion classante dans l'espace social.

1/ Parcours *versus* carrière : une question de définition

Différentes approches ont été développées pour comprendre le déroulement des existences au fil du temps, avec les concepts d'itinéraire, de trajectoire et de carrière, laissant une part plus ou moins grande aux déterminants sociaux, familiaux, psychiques ou à la liberté individuelle. Comme la carrière, le parcours est un processus à l'articulation de l'individuel et du collectif. Mais le parcours laisse une place à la réflexivité des personnes sur elles-mêmes et à leur possible prise sur leur environnement. De plus, le concept de carrière suppose une gradation entre différentes séquences hiérarchisées, avec une succession ordonnée de passages d'une position à l'autre, dans un système donné, validé par une autorité compétente - dimension qui n'est pas nécessairement présente dans le parcours. « Le parcours met par ailleurs l'accent sur une

pluralité de rôles et d'identités possibles, sur les éventuels passages entre différents mondes (domestiques, professionnels et institutionnels notamment) et les positions sécantes entre eux. » (Zimmermann, 2014, p. 87). Le parcours permet ainsi de penser les manières dont les appartenances et les identifications propres à différentes sphères de la vie s'enchevêtrent, et d'interroger les dynamiques qui forgent les positions sociales hiérarchisées et mouvantes des individus.

2/ Une notion performative en politique

Le parcours est aussi une catégorisation dont s'emparent l'ensemble des institutions aussi bien dans le domaine social, de la santé ou encore de l'emploi et de la formation. La notion de parcours est mobilisée dans un contexte d'accroissement des incertitudes, où les trajectoires individuelles se font plus discontinues et les prises en charge plus complexes. La notion de parcours, vise à renouer le chemin de la continuité de l'expérience et des droits, par-delà les statuts endossés. Le parcours prend alors des allures performatives. Il permet, par l'artefact de l'injonction à la continuité et à la linéarité, de traduire des événements discontinus en un ensemble continu. Nous interrogerons ici des pratiques sociales par lesquelles la construction de soi tend à s'institutionnaliser et la manière dont les individus y font face : comment les individus s'accommodent de ces injonctions ?

3/Parcours biographique et biographisation du parcours

L'injonction à se raconter sur le mode du parcours qui est faite aux individus que ce soit pour justifier de ce qui a été fait, pour obtenir des aides sociales, pour être digne de reconnaissance induit une forme de mise en scène qui appelle une appropriation de soi et une validation de soi par soi et par les autres. La biographisation du parcours renvoie à l'histoire de vie et à la mise en mot, mise en récit (Ricoeur, 1990) d'une histoire de vie. Il s'agit de raconter, de se raconter pour saisir, comprendre ou expliquer, donner un sens, une inflexion à son parcours, identifier les nœuds, les bifurcations, les *turning point* du parcours. Biographiser procède d'une mise en ordre, pour donner un autre sens, pour requalifier. La posture de réflexivité qui s'affiche centralement prend ici une place prépondérante. En quoi et comment le parcours inscrit-il le sujet dans la réflexivité ? Comment cette posture de réflexivité entraîne-t-elle un rapport à son histoire différent ? En quoi et comment se raconter introduirait de l'inégalité sociale, induirait une catégorisation de dominants à dominés, une forme de violence symbolique au cœur des rapports sociaux ? La biographisation des parcours ne serait-elle pas une autre forme de domination ordinaire (Martuccelli, 2001).

4/ Session tripartite RT22/ 15/ 40

Des parcours de vie juvéniles en prise avec les classements institutionnels

Cette session tripartite permettra de questionner les processus de catégorisation et de classement au prisme des parcours de vie des jeunes. Il s'agira ainsi de poursuivre ici la réflexion entamée lors du précédent congrès sur les relations que les individus entretiennent avec les institutions et leurs effets sur les parcours de vie. Que produisent les catégories et les classements institutionnels sur les cours de la vie, notamment les âges de la vie ? Les effets sont-ils les mêmes selon la place que l'on occupe au sein des institutions (professionnel.le.s, bénévoles, publiques..) ? Seront interrogées les manières dont les catégorisations et les classements construisent les parcours juvéniles et dont les jeunes font avec ces normes et ces injonctions sociales à travers des stratégies d'ajustement, de contournement ou de résistance. Les références à la notion même de parcours deviennent un outil privilégié de l'Etat social (Astier & Duvoux, 2006) et organisent des procédures d'évaluation et d'accompagnement que mettent en œuvre les institutions en charge des jeunes. Comment les institutions instrumentalisent la notion de parcours pour déléguer la responsabilité des causes et des solutions aux individus ? Et en retour, comment les individus parviennent-ils à se conformer à ces impératifs ou à les détourner ? Cette session permettra également d'interroger la production et le maintien des hiérarchies sociales résultant des processus de catégorisation et de classement et de leurs effets en matière de déclassement ou de reclassement.

5/ Session conjointe RT22 /RT26

Parcours de vie et réseaux personnels

La sociologie des parcours de vie s'attache depuis quelques décennies à bien inscrire les trajectoires individuelles dans leurs contextes, mais elle ne prend encore que rarement en considération les entourages relationnels. L'idée que les vies sont reliées (« linked lives », Elder 1994) a été évoquée, mais très peu de travaux en ont finalement tiré toutes les conséquences, y compris sur le plan méthodologique. On peut pourtant considérer que l'ensemble de l'entourage d'une personne (famille, amis, collègues, voisins, partenaires de loisirs, etc) contribue à sa socialisation et à l'orientation de son parcours de vie, et cela de multiples façons (modèles, affiliations, influences, soutien, contraintes...). De son côté, la sociologie des réseaux met au cœur de l'analyse les relations entre les éléments et la structure qu'elles forment. Elle s'est dotée de méthodes très précises permettant de qualifier les liens entre les personnes, le fonctionnement du réseau et sur les ressources qu'il offre. L'ambition de cette session combinant les RT 22 « Parcours de vie et dynamiques sociales » et RT 26 « Réseaux sociaux » est

de travailler à l'articulation de ces deux notions conceptuelles en tant qu'analyste de la vie sociale, à partir de travaux qui connectent, d'une manière ou d'une autre, l'analyse d'éléments de l'entourage relationnel (conjugalité, famille, réseau amical, communautés...) avec celle de séquences des parcours de vie (âge, mobilités, transitions, événements...).

Les propositions de communication (1 page, environ 3.500 caractères, bibliographie) sont attendues pour **le 15 février (elles pourront être déposées dès le 15 janvier après inscription sur le site de l'AFS)**. Elles seront examinées par les membres du bureau qui reviendront vers vous avant fin mars.

Précisant l'axe dans lequel elles s'inscrivent, les propositions de communication, indiqueront la problématique, la méthodologie et les données mobilisées, voire les principaux résultats, qui seront présentés lors du congrès. Elles comporteront également un titre, les nom, statut, affiliation et coordonnées de leurs auteur·e·s.

- Les propositions doivent être envoyées aux deux responsables du réseau RT22 Pierrine Robin (pierrine.robin@u-pec.fr) et Catherine Négroni (catherine.negroni@gmail.com) en précisant bien la session dans laquelle s'insère la communication.

Pour les sessions conjointes les communications pourront aussi être aussi jointes aux autres réseaux

- Session tripartite RT15/22/40

RT15 : Valérie Becquet pour le RT15 (becquetv@club-internet.fr)

RT40 : Elise Lemercier (elise.lemercier@univ-rouen.fr) et Anne Wuilleumier (wuianne@gmail.com)

-Session jointe RT22/RT26 : Claire Bidart (claire.bidart@univ-amu.fr) et Guillaume Favre (Guillaume.favre@uni-tlse2.fr)

L'appel est en ligne, sur le site du RT 22, à cette adresse : <https://rtparcours.hypotheses.org/113>